



Projet Orbis décès

Cellule QSS & CAPCU du 20 septembre 2023



Décès dans l'unité de soins : pratiques et formalités

DAJDP / DRH / DST

11 Avril 2023



Points de repères

La **construction d'un volet décès dans Orbis** par la DST, DRH et la DSN en lien avec la collégiale des professionnels des chambres mortuaires et la DAJDP met en évidence la connaissance souvent incertaine des procédures et formalités à accomplir lorsqu'advient un décès en unité de soins.

Plusieurs questionnements ont ainsi été soulevés, parmi lesquels :

- L'avis d'aggravation
- La constat du décès
- L'annonce du décès
- La certification électronique (CertDC)
- La distinction entre les toilettes avant présentation en unité de soins, les toilettes rituelles et les toilettes du défunt en chambre mortuaire;
- Le retrait des prothèses fonctionnant au moyen d'une pile
- Les patients Covid19.



Il vous est proposé d'échanger sur ces sujets afin de **définir et mettre en place ensemble des procédures claires et conformes pour les soignants et pour les médecins** (en charge notamment d'établir les certificats de décès et de les transmettre).

POINTS DE REPERES

Démarches des médecins et personnels des chambres mortuaires suite au décès d'un patient

EN SERVICE DE SOIN

EN CHAMBRE MORTUAIRE

Avis d'aggrava-
-tion



DECES DU PATIENT

Démarches effectuées par les médecins



- Constater le décès
- Prévenir les proches
- Signer le certDC

Dans les 2h

Démarches effectuées par le personnel soignant

- Toilette avant présentation aux proches dans l'unité de soins
- Identification du défunt (bracelet et D49)
- Inventaires des effets

- Renseigner la fiche de liaison (informatisée)

Transfert du corps

Dans les plus brefs délais avec un maximum de 10h (recommandation AP-HP)

en draps (housses si maladie infectieuse)

soins prescrits à tous les patients

- Vérifier la concordance de l'identité (bracelet et D49)
- Réaliser la toilette du défunt (soins de présentation et d'hygiène)
- Procéder à l'ablation des DMI fonctionnant au moyen d'une pile
- Présenter le défunt aux proches

- Renseigner le registre de destination des corps (D47)
- Réceptionner le cercueil
- Assurer la mise en bière

soins « optionnels »

- Toilette rituelle assurée par les représentants de culte
- Soins de conservation réalisés par un thanatopracteur
- Toilette funéraire assurée par un professionnel du funéraire (ex: contrat obsèques)

Départ du corps de l'enceinte hospitalière par les opérateurs funéraires

Devenir du corps :

Transport avant mise en bière à destination

- résidence
- chambre funéraire
- chambre mortuaire
- Ecole de chirurgie AP-HP
- Médecine légale

Transport après mise en bière :

- Inhumation
- crémation

Dans les 10 h (temps maximum réglementaire de maintien du corps dans le service)

Dans les 10 jours si dérogation préfectorale

Respect du secret professionnel par tous

Organisation des obsèques ou crémation dans les 10 jours qui suivent le décès



ANNEXES





Un projet à la demande de la collégiale des professionnels des chambres mortuaires de l'AP-HP



Pour quoi ?

La gestion des chambres mortuaires dans le logiciel institutionnel Orbis permettra de tracer les actes de soins, les actes administratifs des patients décédés et d'avoir une vision globale du taux d'occupation des chambres mortuaires

Il est également demandé de mettre fin à l'usage du logiciel Thanatos.

En réflexion : une éventuelle facturation aux familles des frais de dépôt de corps des patients décédés comme l'autorise la réglementation.

POINTS DE REPERES



Pour qui ?

- Au sein des chambres mortuaires : les responsables et les agents de service mortuaire
- Au sein de l'hôpital : cadres experts en soins, coordinateur général des soins, directeur des soins, directeur qualité et gestion des risques, administrateurs de garde et la coordination des prélèvements d'organes et de tissus
- Au siège de l'AP-HP : cellule de coordination des chambres mortuaires (*à définir*)



En synthèse

La gestion des chambres mortuaires dans le dossier patient simplifiera l'accès aux informations dont les professionnels de santé ont besoin au quotidien pour s'informer et informer.



Les composantes du projet Orbis décès

1

La mise en place et le déploiement d'un volet Décès dans Orbis

- ◆ Création dans Orbis de la chambre mortuaire (rôle spécifique, habilitations)
- ◆ Choix et modélisation de la structure (cconsensus au COPIL1 sur la création d'un dossier de consultation externe pour structurer la partie chambre mortuaire dans Orbis Décès, qui sera ainsi visible sur le plan Unit View)
- ◆ Informatisation de la fiche de liaison
- ◆ Déploiement du volet décès dans les sites pilotes Bichat, Beaujon et Robert-Debré

Déploiement le
04/10 sites pilotes

Prévu le 08/11

POINTS DE REPERES

2

Le suivi des thématiques liées à la prise en charge des patients décédés

- ◆ Archivage des documents en chambre mortuaire
- ◆ Enlèvement des prothèses au moyen d'une pile
- ◆ Labellisation des chambres mortuaires
- ◆ Convention
- ◆ Décès dans l'unité de soins : pratiques et formalités

Rédaction d'un
protocole de
coopération

Rédaction d'un
projet de
convention avec
l'IML